

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE PERCÉ
L'AN DEUX MILLE VINGT-SIX

AVIS PUBLIC

RÈGLEMENT NUMÉRO 660-2026

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 660-2026
PORTANT SUR LA VENTE DE TERRAIN**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, Claude Panneton, directeur général par intérim et greffier par intérim de la susdite Ville, que lors de la séance ordinaire du 05 mai 2026, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 660-2026 portant sur la vente de terrain.

Ce règlement peut être consulté au bureau de la Ville, situé au 132 route 132 O, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 30, et le vendredi de 8h à 12 h.

Donné à Percé, ce treizième jour du mois de mai deux mille vingt-six.



Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Claude Panneton, Directeur général par intérim et greffier par intérim de la Ville de Percé, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil le 13 mai 2026, entre 13 h et 16 h 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 13 mai 2026.



Claude Panneton
Directeur général par intérim et greffier par intérim